ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Arrêté du 29 mars 2007 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, Arrêté du 7 décembre 2011, Arrêté du 14 décembre 2009, Article L 133-6 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF P 03-201 de février 2016.

A DATE DE LA VISITE ET TEMPS PASSE SUR SITE

Date : **28/05/2026** Durée : **1 h 30 min**

B LOCALISATION ET DESIGNATION DU (OU DES) BATIMENT(S)

- **Localisation du bâtiment**

Adresse : **2 Allee du Semaphore 33123 LE VERDON-SUR-MER**
Département : **GIRONDE**
Réf. Cadastrale : **000AA - 0008**
Bâtiment : **NC**
Escalier : **NC**
Etage : **NC**
N° de Lot : **NC**
Porte : **NC**

Le site **se situe** dans une zone délimitée par arrêté préfectoral comme étant infestée par les termites ou susceptible de l'être à court terme.

- **Désignation du (ou des) bâtiment(s)**

Nature du bâtiment : **Bâtiment**
Nombre de Pièces : 8
Nombre de niveau : R+6
Descriptif du bien : **Fût du phare (base de la cage d'escalier jusqu'au sommet)**
Propriétaire : **CONSERVATOIRE DU LITTORAL**
Adresse : **180 Rue Judaïque 33000 BORDEAUX**
Mitoyenneté : **Oui**
Bâti : **Oui**
Document(s) fourni(s) **Plans**

- **Informations collectées auprès du donneur d'ordre**

Traitements Antérieurs : **Aucun**

C DESIGNATION DU CLIENT

- **Désignation du client**

Nom / Prénom : **Madame DAUBIGEON Nathalie**
Qualité : **Propriétaire**
Adresse : **180 Rue Judaïque 33000 BORDEAUX**

- **Si le client n'est pas le donneur d'ordre**

Nom / Prénom :
Qualité : **Propriétaire**
Adresse : **180 Rue Judaïque 33000 BORDEAUX**

Nom et qualité de la (des) personne(s) présentes sur le site lors de la visite : **DAUBIGEON Nathalie**

D IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR EFFECTUANT L'ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Nom : **BONAMY**
Prénom : **Mathieu**

- **Raison sociale et nom de l'entreprise**

BUREAU VERITAS EXPLOITATION
Adresse : **Le Triangle de l'Arche - 4 Place des Saisons 92400 COURBEVOIE**
N° siret : **79018467500508**
Certificat de compétences en cours de validité délivrée par un organisme certificateur relatif à l'article R 271-1 du CCH
N° certificat : **9643080**
Valide jusqu'au : **12/12/2028**

Organisme d'assurance professionnelle : **ALLIANZ GLOBAL CORPORATE & SPECIALTY SE** 1 Cours Michelet CS 30051 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX
N° de contrat d'assurance : **FRL001575**
Date de validité du contrat d'assurance : **31/12/2026**

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS - Société par Actions Simplifiées au capital social de 36 315 050 € - RCS Nanterre B 790 184 675
Siège social: Le Triangle de l'Arche – 4 Place des Saisons – 92400 COURBEVOIE - © Bureau Veritas Exploitation – Toute reproduction interdite

E IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS VISITES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS

BATIMENTS et parties de bâtiments visités (1)	N° Lot	OUVRAGES, parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	RESULTATS du Diagnostic d'Infestation (3) *
RDC à R+4			
Escalier courant n°1		Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Murs Partie basse - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Murs Partie du milieu - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Murs Partie haute - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Menuiserie Ouvrant et dormant - Bois Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Marches - Pierres Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Contre-marches - Pierres Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Main-courante - Bois Vernis	Absence d'indice.
		Escalier Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Murs Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Paillasse - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Plancher - Pierres Brut	Absence d'indice.
		Muret Garde-corps n°2 - Bois Peintre	Absence d'indice.
		Escalier Première marche - Bois Vernis	Absence d'indice.
RDC			
Accès escalier n°1		Escalier Contre-marches - Pierres Peinture	Absence d'indice.
		Menuiserie Ouvrant et dormant - Bois Peinture	Absence d'indice.
		Muret Garde-corps n°2 - Bois Peintre	Absence d'indice.
		Murs Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Plancher - Pierres Brut	Absence d'indice.
		Escalier Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Murs Partie basse - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Main-courante - Bois Vernis	Absence d'indice.
		Murs Partie du milieu - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Marches - Pierres Peinture	Absence d'indice.
		Murs Partie haute - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Paillasse - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Première marche - Bois Vernis	Absence d'indice.
		Meuble - Bois Peinture	Absence d'indice.
R+1			
Escalier		Escalier Contre-marches - Pierres Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Paillasse - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Marches - Pierres Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Main-courante - Bois Vernis	Absence d'indice.

© Bureau Veritas Exploitation – Toute reproduction interdite

BATIMENTS et parties de bâtiments visités (1)	N° Lot	OUVRAGES, parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	RESULTATS du Diagnostic d'Infestation (3) *
		Escalier Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Première marche - Bois Vernis	Absence d'indice.
		Menuiserie Ouvrant et dormant - Bois Peinture	Absence d'indice.
		Muret Garde-corps n°2 - Bois Peintre	Absence d'indice.
		UR10 Partie du milieu - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Murs Partie basse - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		UR8 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Murs Partie haute - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Plancher - Pierres Brut	Absence d'indice.
R+2			
Escalier n°1		Escalier Contre-marches - Pierres Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Paillasse - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Marches - Pierres Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Main-courante - Bois Vernis	Absence d'indice.
		Escalier Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Première marche - Bois Vernis	Absence d'indice.
		Menuiserie Ouvrant et dormant - Bois Peinture	Absence d'indice.
		Muret Garde-corps n°2 - Bois Peintre	Absence d'indice.
		Murs Partie du milieu - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Murs Partie basse - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Murs Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Murs Partie haute - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Sol Plancher - Pierres Brut	Absence d'indice.
R+3			
Escalier n°2		Escalier Contre-marches - Pierres Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Paillasse - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Marches - Pierres Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Main-courante - Bois Vernis	Absence d'indice.
		Escalier Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Première marche - Bois Vernis	Absence d'indice.
		Menuiserie Ouvrant et dormant - Bois Peinture	Absence d'indice.
		Muret Garde-corps n°2 - Bois Peintre	Absence d'indice.
		Murs Partie du milieu - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Murs Partie basse - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Murs Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Murs Partie haute - Plâtre Peinture	Absence d'indice.

© Bureau Veritas Exploitation – Toute reproduction interdite

BATIMENTS et parties de bâtiments visités (1)	N° Lot	OUVRAGES, parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	RESULTATS du Diagnostic d'Infestation (3) *
		Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Sol Plancher - Pierres Brut	Absence d'indice.
R+4			
Chambre de veille		Escalier Main-courante - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Balustres - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Marches - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Murs - Pierres Brut	Absence d'indice.
		Fenêtre Ouvrant et dormant - Bois Peinture	Absence d'indice.
		Solive Revêtement de sol - Carrelage	Absence d'indice.
		Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Paillasse - Bois Peinture	Absence d'indice.
		Murs - Bois Peinture	Absence d'indice.
		Meuble Banc - Bois Vernis	Absence d'indice.
R+5			
Chambre de la lanterne		Plafond - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Marches - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Murs - Granit Peinture	Absence d'indice.
		Murs Renfort métallique - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Murs - Pierres Peinture	Absence d'indice.
		Murs Partie basse - Pierres Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Solive Revêtement de sol - Carrelage	Absence d'indice.
R+6			
Optique du phare		Lanterne - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Dormant des fenêtres - Verre transparent - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Menuiserie Dormant des fenêtres - Verre colorée - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Plafond - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Plafond - retour courbé - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Sol Plancher - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Solive Plancher - retour oblique - Béton Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Balustres - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Main-courante - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Marches - Métal Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Paillasse - Bois Peinture	Absence d'indice.
		Escalier Ouvrant et dormant - Bois Peinture	Absence d'indice.
		Menuiserie Banc - Bois Vernis	Absence d'indice.
		Murs - Pierres Brut	Absence d'indice.

© Bureau Veritas Exploitation – Toute reproduction interdite

BATIMENTS et parties de bâtiments visités (1)	N° Lot	OUVRAGES, parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	RESULTATS du Diagnostic d'Infestation (3) *
		Murs - Bois Peinture	Absence d'indice.
		Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
		Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
		Sol Revêtement de sol - Carrelage	Absence d'indice.

LEGENDE	
(1)	Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
(2)	Identifier notamment : Ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes, …
(3)	Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature
*	Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

G IDENTIFICATION DES PARTIES DU BATIMENT N'AYANT PU ETRE VISITE, JUSTIFICATION

La partie fut et cage d'escalier seulement contrôlé d'après le programme des travaux.

H RECAPITULATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION

Ancrages, fixations et scellements des huisseries : inaccessibles sans dégradation.
-Tous matériaux non accessibles situés derrière les doublages plaques de plâtres murs et plafond, sous les revêtements de sols parquet flottant et murs, dans les gaines techniques et la face collé des plinthes bois.

I CONSTATATIONS DIVERSES

Accès escalier n°1 (RDC) :
Escalier Main-courante (Bois - Vernis) : Indices d'infestation de Petites Vrillettes : Trous de sorties
Escalier (R+1) :
Escalier Main-courante (Bois - Vernis) : Indices d'infestation de Petites Vrillettes : Trous de sorties
Escalier n°1 (R+2) :
Escalier Contre-marches (Pierres - Peinture) : Indices d'infestation de Petites Vrillettes : Trous de sorties
Escalier n°2 (R+3) :
Escalier Contre-marches (Pierres - Peinture) : Indices d'infestation de Petites Vrillettes : Trous de sorties
Présence d'Indices d'infestation d'agents de dégradations biologiques du bois

Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature et le nombre.
Cependant la situation de ces autres agents sera indiquée au regard des parties de bâtiments concernées.

NOTE 1 : Si le donneur d'ordre le souhaite il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.

© Bureau Veritas Exploitation – Toute reproduction interdite

J MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES : METHODES ET OUTILS

1. examen visuel des parties visibles et accessibles :
Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois.
Examen des produits cellulosiques non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois , détérioration de livres, cartons, etc.) ;
Examen des matériaux non cellulosiques rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.) ;
Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.).
2. sondage mécanique des bois visibles et accessibles :
Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc.
L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.
3. Matériel utilisé :
Poinçon, échelle, lampe torche...

K MENTIONS COMPLEMENTAIRES (A FAIRE FIGURER SUR LE RAPPORT)

Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable jusqu'au **27/11/2026**

- Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.
- Etablit selon la norme : **NF P 03-201 - Février 2016**
- L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

NOTE 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé **l'obligation de déclaration en mairie** de l'infestation prévue aux articles L 126-4 et L 183-18 du code de la construction et de l'habitation.

NOTE 3 : Conformément à l'article L-271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

NOTE 4 : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :

BUREAU VERITAS CERTIFICATION

RESULTATS

Le présent examen fait état d'absence d'indices d'infestation de Termite le jour de la visite.

L DATE D'ETABLISSEMENT DU RAPPORT DE L'ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Signature et Cachet

BUREAU VERITAS EXPLOITATION
30 Avenue Gustave Eiffel / Bât. A
33600 PESSAC
Tél. : 05 57 96 24 00
SIRET : 790 184 675 01324

Date d'établissement du rapport :
Fait à : **PESSAC** le : **28/05/2026**

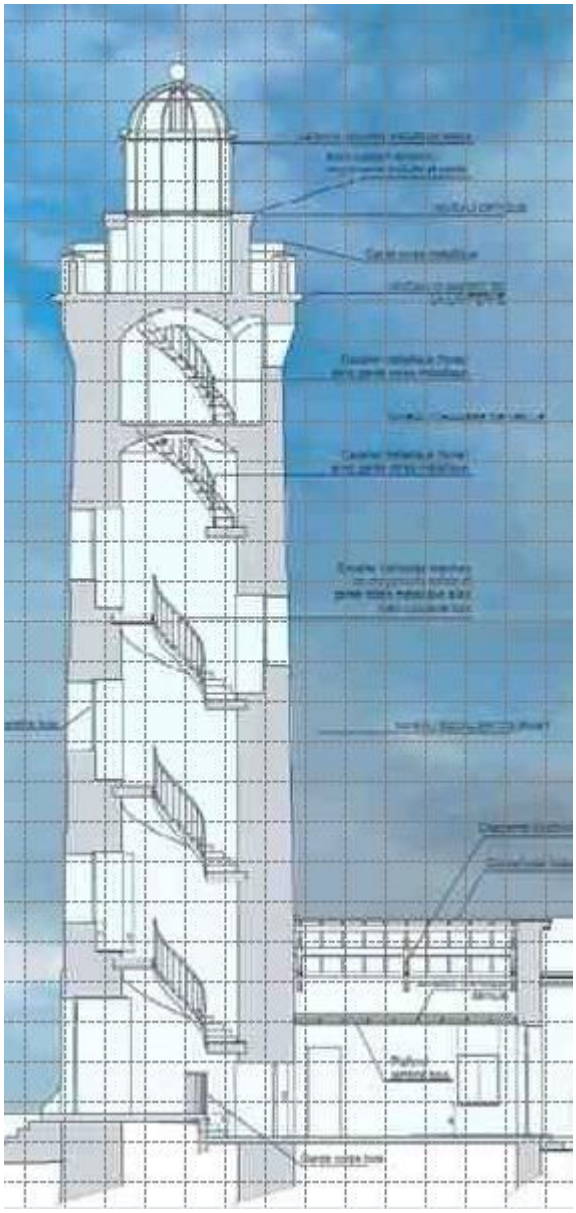
Référence : **30751299 Rapport termite**

Opérateur : **BONAMY Mathieu**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

© Bureau Veritas Exploitation – Toute reproduction interdite

DOCUMENTS ANNEXES



© Bureau Veritas Exploitation – Toute reproduction interdite

Allianz

Attestation d'assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE** - Succursale en France - 1 Cours Michelet – CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, (« la Compagnie ») certifions par la présente que la société :

Bureau Veritas S.A.
Tour Alto, 4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale,

Bureau Veritas Exploitation S.A.S.
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

a souscrit auprès de notre compagnie la police n° **FRL001575** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités garanties et notamment :

Missions travaux :

- Repérage amiante avant travaux / démolition (tout domaine d'activité)
- Mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Examen visuel des surfaces traitées (tout domaine d'activité)
- Repérage du plomb avant travaux (tout domaine d'activité)
- Diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets (tout domaine d'activité)
- Etat parasitaire
- Etat relatif à la présence de termite
- Diagnostic mérule

Missions exploitation :

- Diagnostics amiante et inventaires des matières dangereuses à bord des navires et matériel flottant
- Repérage amiante pour intégration aux documents de traçabilité et de cartographie amiante (pour DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Création ou mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Diagnostic et dépistage du radon dans les bâtiments, cavités, lieux souterrains, recherche des sources, voies d'entrées et de transfert, mesure de flux d'exhalation des sols.
- Diagnostic technique global
- Diagnostic accessibilité

Missions transaction / location :

- Repérage amiante pour établissement du constat vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Etat relatif à la présence de termite
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Mesurages Carrez - Boutin
- Etat des risques

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire *FR*
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N°HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com

© Bureau Veritas Exploitation – Toute reproduction interdite

Allianz

Attestation d'assurance

Autres missions :

- Assistance technique amiante et plomb
- Prélèvement et analyse de matières dangereuses

Période d'assurance : du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au- delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Le contenu de la présente attestation ne peut en aucun cas être considéré ou interprété comme dérogeant ou modifiant l'une des conditions ou dispositions de la police ci-dessus mentionnée.

Fait à Paris La Défense, le 23 décembre 2025.
Pour la compagnie

Allianz
Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 Cours Michelet
CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre

Signed by: LORENZO BATTISTI
EMail: lorenzo.battisti1@allianz.com
Signing time: 12-15-2025 10:46:54
IP address: 165.225.202.119

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire *FR*
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N°HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com

© Bureau Veritas Exploitation – Toute reproduction interdite

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

BUREAU VERITAS
Certification

Certificat

Attribué à

BONAMY Mathieu

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du Certificat*
Amiante sans mention	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	**14/12/2021**	**13/12/2028**
Amiante avec mention	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	**14/12/2021**	**13/12/2028**
Electricité	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	**03/04/2022**	**02/04/2029**
Gaz	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	**13/12/2021**	**12/12/2028**
Plomb sans mention	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	**12/12/2021**	**11/12/2028**
Termites métropole	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	**14/12/2021**	**13/12/2028**

Date : 08/12/2021 Numéro de certificat : 9643080

Laurent Croguennec, Président

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.

Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification-diag

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche, 9 cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N°4-0087
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

BUREAU VERITAS

© Bureau Veritas Exploitation – Toute reproduction interdite